

Rapport annuel — Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (FNLI) F-2018

Tel que le stipule la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-224, au plus tard le 30 novembre de chaque année, les bénéficiaires du Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (FNLI) se doivent de déposer au CRTC et publier sur leur site web un rapport indiquant la façon dont les sommes reçues ont servi à atteindre les objectifs du FNLI.

Bénéficiant de sommes du FNLI depuis le 1^{er} septembre 2017, ce document constitue le premier rapport annuel de RNC MEDIA en la matière.

OBJECTIF :

L'objectif clairement défini par le CRTC lors de la création du FNLI était de soutenir de la production de nouvelles et d'information qui reflètent la réalité locale par les stations de télévision privées indépendantes.

À l'issue de cette première année d'existence, RNC MEDIA confirme que l'octroi des sommes qui lui étaient destinées via le FNLI lui ont permis de maintenir et même d'augmenter la production de nouvelles à reflet local lors de l'année financière 2018 (28 août 2017 au 26 août 2018) sur les 4 antennes qu'elle exploite aujourd'hui en Outaouais (CHOT-DT, CFGS-DT) et en Abitibi (CFEM-DT et CFVS-DT).

100 % des sommes reçues par RNC MEDIA du FNLI ont été investies dans la production de nouvelles à reflet local et ont permis que la baisse des revenus de la publicité n'affecte pas la quantité ni la qualité de l'information présentée dans nos différents bulletins de nouvelles.

La programmation locale produite par RNC MEDIA se compose exclusivement d'émissions de nouvelles à reflet local de catégorie 1, tel que défini par le Conseil.

À l'issue du premier calcul effectué par l'ACR, RNC MEDIA s'est vu attribuer 8,63 % du FNLI réparti comme suit :

CKRN-TV, Rouyn-Noranda	1.28 %*
CFEM-TV, Rouyn-Noranda	2.01 %
CFVS-TV, Val-D'Or	1.13 %
CHOT-DT, Gatineau	2.91 %
CFGS-TV, Gatineau	1.30 %

**Les sommes consenties à CKRN ont été retenues par l'ACR à la suite de sa fermeture en mars 2018*

Sans l'octroi de ces sommes, il est clair que le portrait serait bien différent aujourd'hui. À preuve, malgré ce soutien, RNC MEDIA s'est vue contrainte en mars dernier de fermer l'une de ses stations, CKRN-DT, qu'elle opérait depuis 1957. La non-rentabilité de cette antenne et les nouvelles obligations de libérer le spectre du 600 MHz ont été des facteurs déterminants dans cette décision.

RNC MEDIA a toutefois été en mesure de transférer l'ensemble des minutes de productions de nouvelles qui étaient présentées à cette antenne sur une autre antenne exploitée par l'entreprise, CFVS-DT, en maintenant l'emploi de tous les effectifs auparavant affectés à CKRN-DT.

Concrètement, l'existence du FNLI a permis de maintenir les emplois et transférer l'ensemble de la production de CKRN-DT vers CFVS-DT.

RÉSUMÉ DE LA PROGRAMMATION DE NOUVELLES LOCALES — RNC MEDIA — F-2018

Pour l'Outaouais :

CHOT-DT (station affiliée TVA) : En semaine, en plus du maintien du bulletin de nouvelles de 18 h d'une durée de 32 minutes, un tout nouveau bulletin de nouvelles en direct de 12 minutes 30 secondes a été ajouté le midi. À ces bulletins de nouvelles se sont ajoutées, quotidiennement, 10 capsules d'information matinale dans le cadre de l'émission « *Salut Bonjour* » ; 12 bulletins « *Manchettes en bref* » ; 4 bulletins « *Bonne nouvelle TVA Gatineau-Ottawa* » et 1 bulletin portant sur la « *Question du jour* ».

CFGS-DT (station affiliée V-Télé) : En semaine, V Gatineau-Ottawa a diffusé quotidiennement de l'information locale et régionale sous forme de capsules d'information dont la durée varie de 30 secondes à 5 minutes. Le week-end, V Gatineau-Ottawa a diffusé des capsules d'information « *Vu sur V* » qui proposent un retour sur les grands moments de la semaine en information locale.

Pour l'Abitibi :

CFEM-DT (station affiliée TVA) : En semaine, le bulletin de nouvelles de 18 h d'une durée de 32 minutes et le bulletin de nouvelles en direct de 12 minutes 30 secondes le midi ont été maintenus à l'antenne. À ces bulletins de nouvelles se sont ajoutés, quotidiennement, 10 bulletins « *Manchettes en bref* » ; 3 bulletins « *Bonne nouvelle* » et 1 bulletin portant sur la « *Question du jour* ».

CFVS-DT (station affiliée V-Télé) : En semaine, V Abitibi-Témiscamingue a diffusé quotidiennement de l'information locale et régionale sous forme de capsules d'information dont la durée varie de 30 secondes à 5 minutes. Depuis le 26 mars 2018, un bulletin d'information quotidien de 30 minutes

est présenté à 17 h (transfert du bulletin de CKRN-DT). Cet accroissement de nouvelles locales à CFVS-DT a été réalisé en tenant compte qu'une demande de réallocation des sommes reçues du FNLI pour CKRT-DT soit attribuée à CFVS-DT. Au moment des présentes, la décision du Conseil n'est pas encore connue. Si le Conseil décidait que CFVS-DT n'est pas éligible à la réallocation, RNC MEDIA sera contrainte de réévaluer les ressources qu'elle consacre présentement à l'information locale à CFVS-DT.

CKRN-DT (station affiliée Radio-Canada) : Depuis la fermeture de la station le 25 mars 2018 : la production de nouvelles a été entièrement transférée à CFVS-DT (bulletin quotidien de 30 minutes). Du 28 août 2017 au 25 mars 2018, CKRN-DT a produit et diffusé, 30 minutes par jour du lundi au vendredi de nouvelles locales à reflet local.

MINUTES MOYENNES DE PRODUCTION DE NOUVELLES LOCALES PAR STATION
SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE

Station	Conditions de licence F2018	MMPNS* 2016-2017	MMPNS* 2017-2018 <i>An#1 du FNLI</i>	Écart F2018 vs F2017
CHOT-DT	3 h 10:00	3 h 44:00	4 h 32:00	+ 48 minutes
CFGS-DT	1 h 15:00	1 h 23:00	1 h 30:00	+ 7 minutes
CFEM-DT	2 h 30:00	4 h 20:00	4 h 20:00	=
CFVS-DT	1 h 15:00	1 h 24:00	2 h 9:00	+ 45 minutes

**Minutes moyennes de production de nouvelles locales par station sur une base hebdomadaire vs total annuel*

Conclusion :

Notre industrie, plus particulièrement son modèle d'affaires, traverse une crise sans précédent. Pour RNC MEDIA, ce premier rapport annuel relatif à l'utilisation des sommes versées par le Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (FNLI) démontre hors de tout doute la pertinence d'un tel soutien financier afin d'assurer la pérennité de nos salles des nouvelles en accroissant la qualité et la quantité d'information offerte aux populations que nous desservons.